

Guide de base de l'Information Publique

Le but du travail d'Information Publique dans Narcotiques Anonymes est d'informer le public que NA existe et offre le rétablissement à la maladie de la dépendance. Un comité d'Information Publique s'assure que l'Information au sujet de notre Fraternité est exacte et disponible au public.

Le comité d'Information Publique de la Conférence des services Mondiaux a compilé les lignes de conduites suivantes pour supporter les communautés NA en développement ayant besoin d'Informations de base pour atteindre notre but primordial au niveau public.

L'Information Publique, ou l'IP, est une partie des services qui a grandement mûri au cours des dernières années. Cependant, notre manuel d'IP, *A Guide to Public Information*, doit être traduit en d'autres langues pour refléter l'expérience mondiale de nos membres. En attendant que les traductions puissent être complétées, nous souhaitons aider notre fraternité mondiale en offrant quelques lignes directrices simples pour faire ce type de service NA.

Notre but primordial comme fraternité est de transmettre le message au dépendant qui souffrent encore. L'IP est un élément vital de "transmettre le message." Faire ce type de service nous demande de communiquer et participer dans des parties de la communauté où, comme dépendants actifs, nous n'étions jadis pas les bienvenus. Le courage et l'humilité sont des éléments nécessaires dans notre rétablissement quand nous approchons le public au sujet de notre Fraternité. Nous espérons que ce domaine des services NA soit aussi enrichissant et stimulant pour vous que pour nous.

L'Information Publique et le Membre NA

Chaque membre de NA a un rôle pour nous aider à transmettre le message au dépendant qui souffrent encore. La bonne volonté qui existe entre NA et la communauté est basée sur les relations que nous maintenons comme membres NA. Nous pouvons améliorer ces relations pour notre fraternité en prenant soin de traiter les autres avec courtoisie et respect. Cela est particulièrement important lorsque nous représentons la fraternité à des professionnels et aux membres d'autres organismes qui pourraient donner leurs impressions sur nous (bonnes ou mauvaises) à d'autres. Nous devons projeter une image positive de NA de sorte que ces individus soient à l'aise pour diriger à nos réunions les dépendants cherchant le rétablissement.

Quand nous participons à un événement d'Information Publique, nous acceptons la responsabilité pour notre comportement. Si nous sommes impolis, utilisons un langage vulgaire ou démontrons un manque de respect pour un établissement ou pour d'autres organismes, nous remettons en question l'efficacité de notre programme de rétablissement.

Nous pouvons aussi être vus comme membres de Narcotiques Anonymes quand nous portons un chandail NA en public, attendons à l'extérieur d'une réunion de groupe ou participons à un congrès NA ou à une conférence de service. Comme fraternité, nous n'avons aucun contrôle sur le comportement des membres NA individuels. Toutefois, comme membres, en gardant nos principes spirituels à l'esprit, nous pouvons partager nos inquiétudes au sujet de notre image public avec d'autres membres. Nous pouvons leur dire qu'une mauvaise image de Narcotiques Anonymes peu facilement empêcher le message de rétablissement de rejoindre le dépendant qui souffrent encore.

L'Information Publique et le Groupe NA

Les membres des groupes NA peuvent et souvent exécutent certaines tâches d'IP de base pour aider à transmettre le message de rétablissement au dépendants, de même qu'au public. Les efforts d'IP par groupes sont souvent limités à poster des bulletins, imprimer et distribuer des listes de réunions et informer d'autres dépendants au sujet de leurs réunions.

Les groupes devraient toujours être vigilants de ne pas faire de déclarations ou prendre des engagements qui dépassent leurs capacités. Il est important d'avoir assez de ressources disponibles pour répondre aux demandes. Notre base spirituelle de l'anonymat peu être sérieusement endommagée par des membres agissant seul ou indépendamment du groupe et de la fraternité. Nous ne faisons jamais de conférences, d'entrevues ou de présentations seul.

Quand le nombre de réunions et de groupes augmente, le besoin de services additionnels aux groupes est habituellement résolu par la formation d'un Comité de service local (CSL). Nous mettons sur pied ces comités afin que les groupes ne soit pas distraits de leur but primordial. Nos groupes doivent garder l'accent sur leur but primordial et fournir un environnement propice pour pratiquer les Douze Étapes et les Douze Traditions.

L'Information Publique et le Comité Hôpitaux et Prisons

Comprendre le but et le besoin de coopération entre les comités est un élément important pour servir dans NA. Nous pouvons bien comprendre nos propres fonctions, mais souvent nous en savons peu sur la manière que les autres comités opèrent. Comprendre la relation entre le Comité Hôpitaux et Prisons et le Comité d'Information Publique est crucial.

Le but du comité Hôpitaux et Prisons, ou H&P, est de transmettre le message de rétablissement aux dépendants et dépendantes dans les Hôpitaux ou autres institutions qui n'ont pas accès aux réunions régulières de Narcotiques Anonymes. Le Comité H&P organisera une équipe de membres NA, appelé un panel, pour aller dans ces institutions et introduire les éléments de base du programme de NA aux dépendants dans celle-ci. La différence de base entre leur fonction est que les panels H&P présentent le programme surtout à des dépendants et que le comité d'IP fait ces présentations d'avantage à des non dépendants.

Voici un exemple pour illustrer nos différentes responsabilités et l'esprit de coopération : si un hôpital contacte la fraternité locale pour demander une présentation sur le programme à leurs médecins et infirmières, le Comité d'IP serait principalement responsable pour faire une présentation. Toutefois, le Comité H&P local devrait être informé de l'événement et invité à participer. Un membre de H&P serait mieux renseigné sur le Comité H&P local et pourrait répondre aux questions sur sa capacité et conditions pour amener des panels à l'hôpital. En utilisant le même exemple, si la demande serait de présenter le programme à des patients de l'hôpital, la responsabilité de faire cette présentation serait celle du Comité H&P. Le Comité d'IP devrait être disponible pour le Comité H&P si ce contact devient une opportunité pour une présentation au personnel de l'hôpital.

Mettre sur pied un Comité d'Information Publique

Un sous-comité d'Information Publique est une partie importante de la plupart des Comités de services locaux. Si un CSL est à votre disposition, assistez à une de ses réunions régulières avec d'autres Membres NA intéressés à faire du travail d'IP et exprimez votre désir de servir ou de fonder un Comité d'IP. À partir de là, les efforts d'Information Publique devraient être faits avec le support et la direction de votre CSL.

S'il n'y a pas de Comité de service local disponible pour vous, planifiez une réunion de membres des groupes locaux intéressés à l'Information Publique pour fonder un Comité d'IP. Vous pourriez commencer par établir le but, les fonctions et responsabilités du comité, et ensuite décider comment il devrait servir les membres de la fraternité locale. Un Comité d'IP devrait initialement faire des choses comme : créer, mettre à jour et distribuer des listes de réunions, répondre aux demandes d'informations, établir une adresse postale stable, aider un Comité Hôpitaux et Prisons lorsque demandé, et gérer d'autres projets d'IP dans cette localité ou cette région.

Un plan de contingence

Lorsque Narcotiques Anonymes grandis, les représentants des media imprimés et électroniques

démontrerons un intérêt accru en notre fraternité. Quand les médias deviennent intéressés à NA, leurs reporters nous approchent souvent sans compréhension du principe de l'anonymat. Maintenir l'anonymat personnel au niveau des médias doit être notre plus haute priorité quand des contacts sont fait avec le public et les médias. Nous avons constaté qu'avoir un "plan de contingence" est d'une grande valeur pour un comité d'IP.

Créer un plan de contingence est l'une des priorités d'un nouveau comité d'IP. Ce plan est une stratégie pour organiser notre réponse aux demandes d'Informations du public et des médias. Très simplement, il devrait énoncer quoi faire quand nous recevons certains types de demandes du public. Utiliser le plan peu aider à assurer que nos membres de l'IP plus expérimentés sont impliqués, afin que la fraternité locale puisse garder son but primordial et rester congruent avec nos traditions. Le plan devrait inclure une liste des membres impliqués dans l'Information Publique qui sont aptes à répondre aux médias pour NA.

Le plan de contingence devrait également inclure des lignes de conduites pour gérer les requêtes qui affecteront d'autres groupes, localités et régions. Si une demande affecte d'autres groupes de service dans NA, la coordination et la coopération sont requise pour faciliter une réponse efficace.

Le Comité d'IP de la CSM a un plan de contingence pour les événements médiatisées qui peuvent profiter à Narcotiques Anonymes dans son ensemble. Si votre Comité a reçu une demande à participer à un tel événement, il est impératif que vous contactiez le membre du Comité d'IP de la CSM le plus près, un syndic ou le Coordonateur de l'IP du Bureau de Service Mondial pour planifier la réponse.

Le Travail même

Il est clair que nous ne pouvons être tout pour tout le monde. Nous somme un organisme de rétablissement dont les membres se réunissent régulièrement pour s'entraider à rester abstinent. Il est légitime pour nous de décliner une demande qui est hors de l'objectif de notre fraternité. Il est également raisonnable pour nous de décliner une requête qui est de notre ressort si nous n'avons pas le temps, l'argent et les membres pour l'honorer. Le plus important à garder à l'esprit est de répondre ! Ne pas répondre, même si nous refusons une demande, démontre un manque d'intégrité de la part de notre fraternité.

Pour transmettre un message NA clair au public nous devons, comme membres, avoir une connaissance claire de nos traditions. Il faut de la pratique pour apprendre les traditions et comprendre comment les appliquer. Nous avons réservé une partie de ce guide pour une discussion sur les traditions et comment elles influencent le travail d'IP.

Notre objectif en accomplissant du travail d'Information Publique devrait simplement être de passer le mot que la fraternité est disponible, que ça marche, et que c'est gratuit. Voici quelques méthodes fréquemment utilisées pour accomplir cela :

A. Liste(s) de réunions -- s'il y a plus d'une réunion dans votre communauté, créer et mettre à jour une liste des coordonnés des réunions devrait être votre plus grande priorité. Cette liste devrait inclure des informations comme le jour, l'heure et l'adresse (une adresse civique est préférable), et si la réunion est ouverte au public. Elle peu également montrer des faits tel que le forma des réunions (étude des étapes, conférencier ou discussion, par exemple), fumeur ou non-fumeur et toutes autres Informations particulières. Les listes de réunions devraient être mises à jour sur une base régulière. C'est notre responsabilité de nous assurer que les nouveaux à notre programme reçoivent des Informations exactes pour nous trouver quand ils cherchent de l'aide.

B. Affiches -- Celles-ci sont des avis pour informer le public sur comment et où nous rejoindre. Il est très important d'avoir la permission d'afficher ces avis avant de le faire. Les endroits possibles pour afficher sont : les établissements de désintoxication, les hôpitaux, les postes de police, les écoles et les universités, les églises ou les bureaux de

missions, les bureaux de services gouvernementaux, les centres de thérapie ou d'autres endroits où les dépendants cherchant à se rétablir ou les gens qui aident les dépendants peuvent se réunir.

Nous devons toujours accentuer que le concept de "l'attrait plutôt que la réclame" est très important quand nous faisons du travail d'Information Publique tel que celui-ci. Il faut se servir du bon sens lors de la création et l'affichage de ces avis. Nous devons nous abstenir d'affirmations provocatrices ou promotionnelles ou de graphiques qui pourraient porter une image négative ou paraître racoleur. Même le comment et l'endroit où nous les affichons devrait être évalué avant de poursuivre le projet. Un simple message que nous sommes disponibles et comment nous contacter est le résultat désiré.

Le contenu de médias imprimés tel que les bulletins, les affiches et les annonces de journaux consistent habituellement en une affirmation ou une question captant l'attention, suivie par des Informations pour contacter la réunion, le groupe ou la ligne téléphonique locale. Par exemple, un bulletin, une affiche ou une annonce de journal pourrait être comme suit :

Problème de drogue ? Narcotiques Anonymes peu aider !
[Les informations pour vous rejoindre]

Des modèles peuvent être obtenus du Bureau de Service Mondial pour vous aider à créer vos propres bulletin, affiche ou annonce.

C. Envois d'introduction -- Nous pouvons introduire le programme aux professionnels des organismes de santé et de services sociaux, et aux autres qui font affaire avec les dépendants en leur postant de l'information sur notre fraternité. Un envoi devrait inclure une lettre pour expliquer qui vous êtes, où vous pouvez être contactés et de l'information de base sur Narcotiques Anonymes dans votre communauté ainsi que nous faisons partie d'une fraternité mondiale. Normalement nous ajoutons une liste de réunions locale et, si possible, quelques dépliants NA. Si c'est approprié, la lettre de présentation peu aussi mentionner que des conférenciers sont disponibles pour les rencontrer ainsi que leur personnel, si votre fraternité locale est en mesure de répondre à ce genre de demande.

Des dépliants comme *NA - une Ressource dans votre communauté*, *Qui, comment, pourquoi*, *le petit livre blanc* et *Bienvenus à Narcotiques Anonymes* conviennent pour une introduction à notre programme. *Suis-je dépendant ?*, *Pour le nouveau* et *Le parrainage* peuvent aussi être utiles. Nous reconnaissons que ces dépliants ne sont peut-être pas disponibles dans votre langue. Utiliser ce que vous avez. Si vous n'avez aucun dépliants traduits à votre disposition, il vous est possible d'utiliser des dépliants dans une autre langue pour les professionnels.

Votre comité d'IP local peu créer une "pochette" standard pour poster et pour distribuer lors de présentations. Soyez réalistes sur les coûts et le choix de dépliants, que ce soit pour poster ou simplement pour donner à une présentation.

D. Présentations -- Vous pourriez recevoir des demandes pour donner une présentation sur Narcotiques Anonymes aux professionnels dans un établissement ou à un organisme dans un congrès. Vous pouvez aussi recevoir une invitation pour mettre sur pied un kiosque ou une table lors d'événements publics pour donner de l'information de base au sujet de NA. Si vous trouvez que c'est pertinent et que vous avez les ressources pour le faire, rappelez-vous :

- Faites les présentations avec les autres.
- Pour aider à établir une bonne impression, ayez une bonne apparence.
- Éviter d'utiliser des vulgarités.
- Soyez conscient de la composition de votre auditoire. Si vous parlez à des non dépendants, comme c'est habituellement le cas, rappelez-vous que le genre de langage communément employé et compris dans NA par les membres de la fraternité dans nos réunions n'est pas typique en dehors de ces réunions. Trop de "langage de rétablissement" ou une emphase sur les détails subtils de notre programme de rétablissement est bien simplement une langue étrangère pour les non dépendants et devrais donc être évité.

- Bien qu'il est encouragé de se révéler comme personne, l'accent doit être gardée sur un message NA clair. Ce n'est pas qui nous sommes comme individus qui est le sujet de la présentation, mais plutôt comment nous sommes devenus des dépendants abstinentes avec les Douze Étapes et les Douze Traditions de NA.
- Éviter de raconter des "histoires de drogue". Nous sommes là pour parler de comment nous avons trouvé un nouveau mode de vie libres de la dépendance active avec NA et non de comment c'était lorsque nous consommions.
- Notre attrait est : ça marche, c'est gratuit, et nous sommes disponibles pour le dépendant qui souffre encore.

E. Annonces de service public (ASPs) -- Les ASPs sont des messages rejoignent le public par la voie de la presse, de la radio et de la télévision. Les annonces de service publiques sont habituellement placées dans des sections spécifiques de divers médias dans lesquelles les membres de la communauté ont la permission d'annoncer gratuitement des items d'intérêt public. C'est une méthode acceptée d'informer le public sur NA, et n'est pas vue comme une contribution de source extérieure. Toutefois, si l'annonce doit inclure le nom d'un organisme extérieur ("cette annonce est présentée par la Compagnie ABC ") comme une partie de l'ASP, ce serait inacceptable à la lumière de nos traditions.

Des ASPs imprimées peuvent être créées par le comité d'IP local. Nous avertissons les comités locaux de ne pas créer leurs propres vidéos. Le coût et le processus impliqués pour créer un ASP vidéo peuvent fortement distraire un Comité d'IP de transmettre le message, de même que drainer les ressources de la fraternité locale. Si vous souhaitez être impliqué dans la production d'ASPs et de vidéos, vous pouvez contacter le coordonnateur de l'Information Publique du BSM.

Le Comité d'IP de CSM a des scripts d'ASPs pour la radio et la télévision approuvés par la conférence qui peuvent être adaptés pour l'usage de votre communauté. Les scripts sont inclus dans le *Guide to Public Information* et les rubans sont disponibles au Bureau des Services Mondiaux.

F. Lignes téléphoniques -- Un numéro de téléphone peut être établi dans votre communauté comme contact pour les dépendants cherchant à se rétablir et pour recevoir les demandes sur notre fraternité provenant du public. Vous ne devriez établir un service téléphonique seulement lorsque vous êtes en mesure de le supporter physiquement et financièrement. Beaucoup de travail acharné et de responsabilités sont impliqués dans une ligne téléphonique, et la décision d'en mettre une sur pied devrait être prise sérieusement. Pensez aux conséquences si un dépendant cherchant à se rétablir ou un professionnel appelait et que le numéro de téléphone serait hors service : un dépendant continuerait à souffrir, et une piètre impression serait donnée au professionnel. L'information sur la mise sur pied et la maintenance d'une ligne téléphonique est reportée dans un autre guide disponible au Bureau des Services Mondiaux.

G. Journées d'apprentissages et ateliers -- Celle-ci sont un service interne offert aux membres de notre fraternité. Habituellement, quelques membres dévoués prendront du temps pour partager leur expérience avec d'autres membres intéressés et des groupes NA sur comment faire quelques tâches de base des comités d'IP. Une de nos responsabilités est d'informer la Fraternité en général sur notre fonction dans le service et comment entrer en contact avec nous si quelqu'un est contacté par le public et les médias. Plus de détails à ce sujet sont inclus dans le *Guide to Public Information*.

Les Douze Traditions et L'Information Publique

Le travail d'Information Publique est fait par des comités de service ou des groupes créés par, et directement responsable envers ceux qu'ils servent : les membres de NA. Nous faisons de notre mieux avec ce que nous avons en suivant nos Douze Traditions. Notre expérience nous a appris que nous avons besoin d'une bonne compréhension des Douze Traditions de Narcotiques Anonymes tel qu'elles s'appliquent à l'Information Publique. Le bienfait de prendre le temps d'étudier et de discuter sur les traditions est prouvé. Le savoir acquis nous aide à être plus confiants dans nos présentations sur NA. Cette confiance est apparente à notre auditoire et contribue à développer une image

positive de notre fraternité. Les traditions suivantes jouent un rôle important dans le travail d'IP et ont des applications directes au service d'IP.

Notre Sixième Tradition énonce : Un groupe NA ne devrait jamais cautionner, financer, ou prêter le nom de NA à des organismes connexes ou des entreprises extérieures, de peur que des problèmes d'argent, de propriété ou de prestige ne nous éloignent de notre but primordial. "Cette tradition est le fondement de notre politique de non-affiliation et elle est extrêmement importante pour la continuation et la croissance de Narcotiques Anonymes." (Narcotiques Anonymes, Texte de Base, Page 85, première édition française) Alors qu'il est important de rejoindre le plus de gens possible avec notre message de rétablissement, il est impératif de ne pas risquer notre indépendance en nous appuyant sur des sources extérieures. Si NA devient fortement identifié avec toute "organisme connexe ou entreprise extérieure" (clubs sociaux, centres de traitement des drogues, ou autres fraternités de Douze Étapes, par exemple), notre but primordial et notre indépendance deviendront confondues avec les priorités des autres.

La coopération avec ceux qui entrent en contact avec les dépendants est importante quand nous transmettons le message de NA. Sans cette coopération, de nombreux dépendants n'aurais jamais trouvé notre fraternité. Nous voulons travailler avec d'autres organismes, mais nous ne voulons pas être fusionnés avec eux dans l'esprit du public. Donner l'impression que nous ne faisons qu'un menacerait notre indépendance. Notre but est simplement de faire savoir que NA est disponible. Des efforts additionnels peuvent être requis pour que la distinction entre NA et les autres organismes soit établie clairement. Toutefois, nous serons récompensés alors que plus de dépendants nous trouverons par d'autres sources et que notre fraternité continuera de grandir.

Notre Dixième Tradition énonce : NA n'a aucune opinion sur des sujets extérieurs : c'est pourquoi le nom de NA ne devrait jamais être mêlé à des controverses publiques. "Notre rétablissement parle de lui-même. Notre Dixième Tradition nous aide expressément à protéger notre réputation." (Narcotiques Anonymes, Texte de Base, Page 92, première édition française) Nous n'avons aucune recommandations pour les organismes extérieures, ni ne participons à leurs politiques. Le faire inviterait une controverse qui mettrait en danger l'établissement de notre fraternité dans la communauté. Si nous émettons une opinion sur n'importe quelle question publique, nous pouvons restreindre le chemin pour joindre notre fraternité à un nouveau membre. Il est crucial de nous rappeler de cet aspect de garder notre fraternité ouverte à tout dépendant qui as le désir d'arrêter de consommer.

Notre Onzième Tradition énonce : La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame ; nous devons toujours garder l'anonymat personnel au niveau des médias. "L'attrait que nous exerçons repose sur nos propres succès. En tant que groupes travaillant ensemble, nous offrons le rétablissement. Nous avons constaté que le succès de notre programme parle de lui-même [...]." (Narcotiques Anonymes, Texte de Base, Page 92, première édition française) Cette tradition nous dit que nous n'avons pas à faire de la réclame sur le rétablissement ; les changement dans notre vie seront apparent pour les gens qui nous entourent. L'effet positif de notre propre rétablissement personnel est un élément d'attrait puissant à notre programme.

Nous avons effectivement besoin d'informer le public en général de notre existence. La différence entre l'attrait et la réclame est dans le contenu du message et dans sa présentation. Donner des Informations de base et renseigner le publique sur qui nous sommes, ce que nous sommes et où nous trouver cadre bien avec la définition de l'attrait. Quand nous allons plus loin que simplement informer le publique de notre existence, nous dépassons les bornes de la réclame.

La participation de membres NA dans des événements de l'Information Publique n'est pas un bris de l'anonymat. C'est un choix personnel fait par les membres qui servent d'abandonner un peu de leur anonymat. Évidement, donner son nom au complet à la presse, permettre de photographier notre visage ou apparaître à la télévision ou dans un film en association avec ou comme un membre de Narcotiques Anonymes est simplement une violation de la Onzième Tradition. Cela peu menacer le rétablissement personnel d'un membre et donner une fausse impression aux nouveaux qu'ils auront à révéler leur identité au autres

Notre Douzième Tradition énonce : L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions, nous rappelant sans

cesse de placer les principes au-dessus des personnalités. "La base spirituelle devient plus importante qu'un seul individu ou un groupe particulier." (Narcotiques Anonymes, Texte de Base, Page 92, première édition française) Cette tradition nous rappelle que NA est un programme du "NOUS", et que le sacrifice de l'ambition personnel est inhérent au principe spirituel de l'anonymat.

Quand nous agissons par nous-mêmes dans l'Information Publique, nous perdons l'esprit d'humilité inhérent dans un programme du "nous". Le dommage fait à la réputation de NA par des individus agissant seul peu prendre beaucoup de temps à réparer. Étant au service dans l'IP, nous avons un éclat d'humilité chaque fois qu'un nouveau franchis la porte d'une réunion NA. Nous pouvons alors reconnaître le but spirituel de la fraternité et notre propre place dans celui-ci. Nous sommes reconnaissant d'être capable de transmettre le message de rétablissement et pouvons reconnaître les actions d'une puissance supérieure à nous-mêmes.

Ce que nous faisons et ne faisons pas dans l'Information Publique

Ce que nous faisons :

- Suivre nos traditions, plans de contingence et lignes de conduites.
- Essayez d'être consistant. Nous agissons en accord avec nos plans d'action.
- Gardez des registres à jour des contacts, des envois, des ASPs, etc.
- Rappelez-vous que la qualité est meilleure que la quantité.
- Présentez une bonne image du rétablissement. Nous sommes ponctuels, vêtus de manière appropriée et évitons l'usage de vulgarité quand nous parlons.
- Consultez les membres expérimentés dans le travail d'IP avant de contacter les médias.

Ce que nous ne faisons pas :

- Faire de l'Information Publique seul.
- Abuser de nos précieuses ressources. Lorsque nous ne complétons pas un projet, nous créons une image négative de NA.
- Se présenter comme le seul porte-parole pour NA.
- Accepter des contributions de l'extérieur de notre fraternité.
- Émettre un opinion ou prendre position sur un sujet public ou controversé.
- Donner des informations personnelles sur un membre NA en particulier.

Ce que Narcotiques Anonymes ne fait pas :

- La gestion d'hôpitaux ou d'établissement pour dépendants.
- Solliciter, recruter ou persuader d'autre à nous joindre.
- S'engager dans ou parrainer des recherches scientifiques sur la dépendance.
- Tenir des registres des membres ou leur historique personnel.
- Poser des diagnostics médicaux ou psychologique.
- Donner des consultations d'ordre matrimoniales, familiales ou vocationnelles.
- Donner de l'assistance monétaire ou sociale.
- Faire ou participer dans l'éducation préventive sur les drogues.
- Accepter de l'argent pour ces services et être financé par une agence publique ou privée.

Ressources Additionnelles

Une liste plus complète de lignes de conduites pour fonder un Comité d'IP peut être trouvée dans *A Guide to Public Information*. D'autres articles pertinents sont *A Guide to Phoneline Service* et des bulletins sur des sujets spécifiques relatifs à l'Information Publique. Contactez le BSM pour obtenir n'importe quel de ces articles. Plus d'information peut aussi être obtenue des Comités d'Information Publique voisins. Le Coordonateur d'IP du BSM peut vous aider à contacter des membres près de vous avec de l'expérience d'IP. Partager notre expérience, force et espoir dans ce

domaine de service peu fortement accroître les liens qui nous unissent.

Nous reconnaissons qu'il y a dans plusieurs pays des restrictions juridiques interdisant les réunions de dépendants. Veuillez contacter le BSM pour des informations additionnelles on avant d'aller de l'avant avec des efforts d'Information Publique dans les localités ayant ce genre de restrictions.

Le comité d'IP de la Conférence des services Mondiaux peu être contacté aux adresses incluses. Merci de nous permettre de servir en partageant avec vous notre expérience, force et espoir de transmettre le message de rétablissement au monde.

Bureau des Services Mondiaux, Inc.
PO. Box 9999
Van Nuys, CA 91409
USA
Tel. (818) 773-9999
Fax (818) 700-0700

Bureau des Services Mondiaux - Europe
48 Rue de l'été
B-1050 Bruxelles, Belgique
Tel. 32-2-646-6012
Fax 32-2-649-9239

**NDT : Le comité d'IP de la Conférence des services Mondiaux fut dissout lors de la restructuration des services mondiaux à la Conférence de 1998. Ses fonctions seront éventuellement assumées par le comité des relations publiques du Conseil Mondial. D'ici le temps de son implantation, il est tous de même possible de contacter le BSM pour les services spécifiés dans ce guide.
Version originale anglaise : www.na.org/pibasic.htm**